### Baccalauréat 2024 : organisation du dispositif d’entente

La note de service (ci-dessous *en italique)* du 12-1-2024 publiée dans le [Bulletin officiel n° 5 du 2 février 2024](https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo5-0) précise les conditions d’organisation des commissions d’entente pour les épreuves de spécialité du Bac 2024 se déroulant sur deux jours. Elle concerne donc les sciences économiques et sociales.

*I. Commissions d’entente des épreuves écrites*

***A. La commission d’entente nationale***

*Une commission d’entente nationale, menée par l’Inspection générale de l’éducation, du sport et de la recherche et composée d’inspecteurs pédagogiques régionaux ou d’inspecteurs de l’éducation nationale, peut se réunir afin de fournir les dernières recommandations après expertise des copies. Elle a pour but de fixer de façon définitive les éléments d’évaluation à prendre en compte par les correcteurs.*

***Pour le baccalauréat général, elle se réunit systématiquement pour toutes les spécialités qui sont réparties sur deux jours.***

***B. La commission d’entente académique***

*La commission d’entente académique se réunit au moment de la remise des copies aux correcteurs désignés par le recteur d’académie et selon les modalités que celui-ci a fixées. Elle peut avoir une dimension départementale ou académique selon les nécessités et les contraintes d’organisation. La tenue des réunions d’entente sous forme dématérialisée (recours à la visioconférence, par exemple), qui évite les déplacements des correcteurs, est recommandée et permet leur mise en place au niveau approprié. Ces commissions sont présidées par l’inspecteur pédagogique régional ou l’inspecteur de l’éducation nationale de la discipline ou, en cas d’impossibilité, par un enseignant désigné par le recteur, sur proposition de l’inspecteur, et réunissent l’ensemble des correcteurs.*

*Elles ont pour but d’expliciter les recommandations nationales et d’accompagner les correcteurs dans leur mission. Aucune modification des barèmes ne pourra être apportée au cours de la commission, ni recommandation visant à atténuer la prise en compte des règles de forme (orthographe, grammaire, etc.) ou de fond sur la notation.*

De ce fait, pour la session 2024, deux évolutions à souligner :

* Une **commission d’entente nationale** des épreuves de SES se réunira pour proposer un cadre national d’évaluation qui s’imposera aux commissions académiques ;
* Nous utiliserons le **support national** (en pièce jointe). Dans une logique d’harmonisation entre les différentes académies, ce support présente un tableau pour la dissertation (page 1) et un tableau pour l’EC3 (page 2) afin de faciliter l’identification de profils de copies.

La grille académique que nous avons l’habitude d’utiliser reste d’actualité pour préparer les élèves et éclairer notre évaluation. Elle s’appuie sur la grille formative produite par l’inspection générale en 2021 (voir la section 2 « Attentes et évaluation »de ce document, la section 1 n’étant plus d’actualité) :

<https://eduscol.education.fr/document/4003/download>

L’envoi de cette information doit vous permettre de vous préparer à cette évolution qui ne modifie pas nos façons de travailler tout au long de l’année.

Nous aurons l’occasion d’échanger à nouveau sur ces questions d’ici le Baccalauréat.

Je reste à votre disposition pour compléter ce message et je vous remercie de votre implication auprès des élèves, notamment de terminale dans la préparation des épreuves du Baccalauréat.

### Diplôme d’Université en NeuroÉducation

La 1° partie de la formation « neuro-sciences et SES » proposée par l’équipe de SES et animée par Mélissa Bonnet a particulièrement intéressé les professeurs.

Pour ceux qui voudraient aller plus loin, ce DU est proposé par la Maison pour la science en Aquitaine, l’Université de Bordeaux, Bordeaux Neurocampus et la fondation La main à la pâte.
Cette formation diplômante est programmée sur deux années scolaires et débutera le 2 octobre 2024.
Ce diplôme d’université innovant a pour ambition de faire évoluer les sciences de l’éducation, en mêlant des cours dispensés par des experts neuroscientifiques, des mises en situation et des travaux pratiques basés sur la démarche scientifique.

La neuroEducation ne vise pas à changer tous les principes éducatifs et à donner des préceptes intangibles. Elle permet de donner des guides pour trois raisons principales :

 \*le cerveau impose des limites et contraintes à ce que nous pouvons apprendre à différents moments de notre développement.

\* Le cerveau impose des voies privilégiées pour l’apprentissage.

\* Comprendre cela permet d’anticiper et de contourner certaines difficultés d’apprentissage.

Volume horaire et durée du DU : 165 heures sur 2 ans (100 heures en présentiel et 65 en distanciel).
Les frais d’inscription peuvent être pris en charge par l’employeur sous réserve d’un accord préalable.

Une réunion d'information (présentation du contenu du DU et réponses aux questions) vous est proposée en distanciel le mercredi 3 avril 2024 de 14h00 à 16h00.

Pour recevoir le lien de visio, il vous suffit de vous pré-inscrire [ici](https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/71654/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/63951%7C01%7CS1%7C2024-04-03_14%3A00%3A00%7C2024-04-03_16%3A00%3A00) (date limite 25 mars 2024 - 17h00)

[https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/71654/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/63951%7C01%7CS1%7C2024-04-03\_14:00:00%7C2024-04-03\_16:00:00](https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/71654/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/63951%7C01%7CS1%7C2024-04-03_14%3A00%3A00%7C2024-04-03_16%3A00%3A00)

Pour candidater : renseigner la fiche de candidature en pièce jointe et la retourner avant le 3 mai 17h00 aux deux adresses suivantes :

eafc-pedagogie@ac-bordeaux.fr

du.neuroeducation@u-bordeaux.fr

### Redécouvrir Adam Smith par le théâtre

Une approche originale d’un des pères fondateurs de l’économie à partager avec les collègues de philosophie et d’HLP.

Il s’agit d’une conférence-spectacle, elle dure 45mn et elle est suivie d'une séance de questions-réponses avec les élèves et les professeurs, proposée par Vanessa MICHEL-OLTRA, maitre de conférences en économie à l'université de Bordeaux, spécialiste notamment d'histoire de la pensée économique.

Plus de détails dans les pièces jointes.

Je remercie les professeurs intéressés par ces deux propositions de m’en faire part pour que je puisse éventuellement les accompagner dans les démarches.